

École maternelle de Voglans
Procès-verbal du Conseil d'école
du 25 juin 2026

Présents :

Mme André, directrice et enseignante
Mme Bourlès, enseignante
M. Mercier, Maire de Voglans
Mme Bernon, adjointe à l'enfance et à la jeunesse
Mme Julie Moulin, conseillère déléguée à la vie scolaire
Mme Mercredi, représentante des parents d'élèves
Mme Mosnier, représentante des parents d'élèves
Mme Petrizzo, représentante des parents d'élèves
M. Robert, représentant des parents d'élèves

Excusées :

Mme Devidal, représentante des parents d'élèves
Mme Loshaj, représentante des parents d'élèves
Mme Vinet, enseignante
Mme Amblard, enseignante (TR rattachée à l'école)
Mme Chéry, Inspectrice de l'Éducation Nationale

I – Procès-Verbal : approbation du Procès-Verbal du premier Conseil d'École

II – Projets et vie de l'école :

a. Bilan des derniers projets pédagogiques en lien avec le projet d'école

- ***La Mat s'éclate*** : elle devait avoir lieu le 5 mai (remplacée par une matinée jeux de société à l'école) et elle a été reportée au vendredi 29 mai 2026. Toutes les classes de l'école, de la Petite section à la Grande Section ont participé à cette journée à Cognin organisée par l'USEP où les enfants vont d'ateliers sportifs en ateliers sportifs.
- ***Lectures à la médiathèque*** : une session par classe en P5 centrée sur les types de livres et leurs modalités de rangement puis lecture avec les parents. Nous avons de réutiliser les mêmes logos en noir et blanc pour simplifier le rangement de notre bibliothèque et intégrer nos nouveaux livres. Il y aura une informatisation.
- ***Projet nature*** : réalisation collective d'un petit jardin (plantations dans les jardinières de l'école) et mise en place de différents élevages dans les classes (escargots, papillons, coccinelles) avec des temps de rotation pour que tous les enfants les voient.
- ***Cycle vélo*** : une semaine complète (1H/classe/jour) la semaine du 18 au 22 mai complétée par 2 séances maniabilité avec l'***Agence écomobilité Savoie Mont-Blanc*** le mardi 9 et le jeudi 11 juin.
- ***Cycle danse et émotions*** avec l'artiste chorégraphe Sabrina Sapia : 7 séances d'1 H par classe au mois de juin (1er, 5, 8, 12, 15, 19 et 26 juin). Une belle expérience avec des temps d'observation (spectateur) et des temps de réalisation (danseur).
- ***Sortie montagne été*** : journée du jeudi 18 juin au Revard (Crolles) avec Dominique Pettelot. Au programme : randonnée adaptée aux classes d'âges avec découverte du milieu naturel (flore, faune), jeu « cherche et trouve » dans un périmètre restreint, lecture, jeux individuels (lancer de cônes d'épicéa...) et collectifs (parachute...).
- ***Intervention de l'infirmière scolaire*** pour les GS sur des thèmes liés à la connaissance des codes sociaux, au respect du corps de l'autre et à l'hygiène les lundi 22 et mardi 23 juin. Les effectifs étaient réduits de moitié suite à l'épisode de canicule.

Activités réalisées avec l'Association des Parents d'Élèves :

- **Projet bibliothèque école** : grâce à l'appel à bénévoles de l'APE, des parents sont venus à l'école pour aider (couverture des livres neufs, rangement...) les mercredis 17 et 24 juin.
- **Jeux Koh Lanta adaptés aux maternelles** organisés et financés par l'APE : prévus l'après-midi du lundi 29 juin.

b. Protocole santé mentale des élèves du 1^{er} degré

Les objectifs sont de protéger la santé mentale des élèves, repérer collectivement les élèves en souffrance et orienter vers des professionnels ressources pour une prise en charge adaptée. Les 5 étapes sont : repérer, alerter, évaluer, adresser et assurer un suivi.

c. Bilan des APC

Des APC ont été proposés pour des élèves de GS pour les périodes 2, 3, 4 et 5 et quelques élèves de MS en période 4 et 5. Ces APC se sont déroulés les mardi ou jeudi de 13h35 à 14h35 à la place des TAP.

Les plannings doivent être calés sur les plannings des TAP (toutes les 7 semaines) or ils ne correspondent pas toujours aux périodes du calendrier scolaire qui peuvent varier.

Les enseignantes souhaiteraient savoir si elles peuvent basculer certains élèves qui auraient besoin de moins de séances en garderie. Cela dépend du nombre d'élèves autorisés dans le groupe « réveil » en fonction des encadrants.

d. Bilan parcours des élèves

Des RV avec tous les parents ont eu lieu en janvier-février et au mois de juin remise des carnets de suivi des apprentissages avec possibilité de RV avec les enseignantes. Une nouvelle version du carnet de suivi a été réalisée pour les PS.

Liaison GS-CP : un temps en classe de CP pour tous les GS le mardi 23 juin matin. Pendant ce temps, les CP sont venus en maternelle pour lire des histoires et faire du tutorat dans les ateliers ou jeux libres.

III – Fonctionnement de l'école :

a. Prévision d'effectifs

Point sur les effectifs : à ce jour 21 PS inscrits en mairie (+ 2 PS en cours d'inscription) et 1 MS.

Effectif total : 61 élèves.

L'équipe pédagogique, restant la même (enseignantes et ATSEM), a décidé de continuer à fonctionner avec 3 classes multi-âges à la rentrée prochaine.

b. Calendrier et mise en œuvre de la rentrée scolaire

Lundi 29 juin de 16h45 à 17h30 : une visite de l'école pour les futurs élèves de PS avec leurs parents est proposée.

Rentrée des PS : 1H le mardi 1er septembre 2026 puis une matinée complète le mercredi 2 septembre 2026 puis journée complète à partir du jeudi 3 septembre 2026.

c. Bilan sur la sécurité à l'école (PPMS, exercice incendie)

Un 3^{ème} exercice incendie a été réalisé le lundi 22 juin 2026. Tout s'est bien déroulé.

Pour ce dernier exercice, seules les 2 directrices (maternelle et élémentaire) étaient prévenues.

d. Bilan financier de la coopérative

Le solde au démarrage de l'année scolaire 2025-2026 était de 4 647,88 € (*Subvention mairie 3000 € (versée en juillet 2025), autres recettes : 1 194,60 €*). Total disponible pour l'année scolaire 2025-2026 : 5 842,48 €.

Dépenses au 25/06/26 : 5 358,29 €. Solde : 484,19 €.

Association des Parents d'Élèves (APE) :

L'APE donne 45€ par élève (voté en AG) pour faire vivre nos projets de l'année (abonnements, spectacles, certains intervenants, ...) avec un financement complémentaire alloué pour financer des projets spécifiques (matériel de sport, appareils photos...). A ce jour : 4231,74 € attribués.

Il est important d'aider l'APE à trouver de nouveaux bénévoles, de penser à rappeler le fait de venir faire vivre les événements et de consommer.

e. Bilan sur l'accueil périscolaire

Rappel de la décision prise au dernier Conseil d'école : pour répondre aux besoins des enfants et améliorer la qualité des apprentissages, l'organisation d'un temps calme post repas a été proposé pour les GS et les MS qui ne font plus la sieste.

Le bilan est plutôt positif mais la durée d'expérimentation a été relativement court, cela doit être poursuivi.

La mairie est d'accord pour continuer l'année prochaine.

f. Point sur les travaux et mobilier de l'école

- Travaux réalisés :

→ Installation de panneaux en bois qui ont été recouverts de peinture ardoise autour du socle en métal dans la cour de récréation pour que les enfants ne se fassent pas mal à la tête en courant dessous.

→ Création de 2 bacs potagers installés derrière la classe 1.

→ Achat d'un écran TV pour la classe 2 qui doit être relié à l'ordinateur.

- Liste de la demande des travaux restant à faire :

Cour et extérieurs

→ Questionnement par rapport au bac à sable (porte trouée, sable inutilisable, peu pratique...) toujours d'actualité.
Réponse de la mairie : suite à la visite du technicien, grâce à la garantie décennale, le bac à sable sera entièrement changé cet été et placé au même endroit. Le système de fermeture ne marchait plus.

→ Peinture des jeux au sol en extérieur : financement par la mairie

Réponse de la mairie : le devis d'Axialis transmis à la mairie est accepté avec l'option marelle marguerite. La mairie propose également de faire venir un autre prestataire pour refaire le tracé au sol du circuit vélo (ce prestataire fera aussi le plateau sportif de l'élémentaire).

Le toit des jeux-toboggans sera également remis.

→ Un système de drainage est à trouver pour empêcher la création d'une grande flaque au niveau de la petite cour.

Réponse de la mairie : c'est en cours de réflexion et les travaux seront réalisés cet été.

→ A l'entrée de l'école, pour pallier à la zone de terre et offrir un passage abrité lorsqu'il pleut, est-il possible de faire un escalier ?

Réponse de la mairie : cela sera fait mais avec une zone plane en herbe synthétique. Les murs seront également nettoyés.

→ Le système pour maintenir le portail ouvert (caillou au sol) n'est pas satisfaisant et compliqué notamment pour un parent PMR, nous souhaiterions un autre dispositif : aimant ? Autre ?

Réponse de la mairie : un système sera trouvé cet été.

Classes et intérieur

→ Installation d'un poste visio pour l'ouverture du portail de l'école dans le couloir vers la cuisine.

Réponse de la mairie : une sonnette sera installée dans les locaux vers la cuisine.

→ La porte de secours classe 2 s'ouvre vers l'intérieur et la poignée est défectueuse.

Réponse de la mairie : ce point doit être étudié rapidement, l'architecte a été contacté.

IV - Intervention de la Mairie

Monsieur le Maire précise que c'était une année électorale donc pas simple à certains moments. Mais il indique que cette année a été très positive, qu'il était agréable de travailler ensemble et qu'il souhaite que cela continue.

V - Questions des Représentants de Parents d'Élèves

1 / Depuis 3 ans que la fille est à l'école elle revient régulièrement avec des piqûres de moustiques (à la belle à saison bien sûr). Hier elle a eu au moins 6 piqûres en une journée.

Est-il possible d'envisager l'installation de dispositifs pour lutter contre l'invasion du moustique tigre à proximité de l'école ou même dans le centre de la commune ?

Réponse de la mairie : un rappel des consignes dans la « Lettre de Voglans » a été fait et sur le site Internet. La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous par des gestes simples, il n'existe pas de produit miracle. Pas d'investissement prévu pour cela. Par contre une surveillance accrue sera portée aux nids de guêpes.

2/ Est-il possible de prévoir un accès direct du portillon d'entrée jusqu'à la porte principale de l'école afin d'avoir une zone protégée de la pluie ?

Réponse de la mairie : réponse donnée au point III.f

3/ Après des années et des mois de demandes récurrentes, toujours aucun début de solution pour protéger les enfants et le personnel scolaire de la chaleur dans les classes ? Les livres de bibliothèque bénéficient de la climatisation et vitre anti UV pendant que des enfants de 3 à 6 ans passent 8h dans des salles où la température oscille entre 35 et 40 degrés.

Réponse de la mairie : les relevés actuels de température dans les classes ne montrent pas de températures aussi élevées (max 30°). Suite à l'étude thermique de l'ASDER et aux questionnaires des usagers et à l'urgence liée à la

canicule des actions ont été réalisées à court terme : peinture blanche des pyramides par les élu.e.s, ouverture des locaux à 7h pour une aération le matin, ouverture le soir à 19h, à moyen terme : brasseurs d'air au niveau du plafond, changement des vitrages avec la partie basse pleine, filtre anti-UV. A long terme : éventuellement géothermie comme à la médiathèque. Il y a en effet, un rafraîchissement à la médiathèque et non une climatisation. La végétalisation de la cour n'est pas possible à cause du poids supporté par les dalles.

4/ Bravo et merci à tous pour votre mission accomplie durant cette année scolaire. Je me permets d'écrire quelques lignes de remerciements et de compliments (car c'est tout aussi important que les critiques constructives) et compte sur vous pour que tous les acteurs de cette année de maternelle les entendent à la réunion. Merci d'avance ! Si maîtresse Isabelle avait déjà prouvé ses compétences et son niveau d'investissement en gérant (quasi) seule l'école en crise l'année dernière, l'arrivée de deux autres formidables maîtresses a fait de l'école un véritable lieu de calme, de cohésion, d'apprentissage et de vivre ensemble.

Le système des classes en triple niveaux et des temps regroupés par niveau avec chaque institutrice a été, de notre point de vue de parent, un succès total. Les enfants, quel que soit leur âge, se connaissent tous, pas seulement classe par classe, et leurs capacités sociales sont bien plus développées ! Le travail du premier trimestre sur les émotions a très probablement construit les bases de cette ambiance apaisée. Il suffit d'écouter dans le couloir entre 8h20 et 8h30 : pas un cri, pas un pleur. La différence avec l'année dernière est radicale.

Émotions, donc, puis droit des enfants avec l'Unicef, sorties raquettes, cinéma, théâtre, sport, piscine, cycle vélo, création d'un potager, élevage d'escargots et autres, sans oublier les mercredis qui intègrent les parents pour la cuisine, la lecture, les jeux de société... Impossible de lister tous les projets menés tellement il y en a eu, quel privilège pour les élèves, quelle énergie et quel courage de la part de l'équipe pédagogique ! L'équipe a su mener une année extrêmement stimulante et accomplissante quel que soit l'âge des élèves. J'en profite pour saluer le travail toujours impeccable des ATSEM, mention particulière pour l'arrivée de Sacha, très douce et souriante.

J'en profite aussi pour souligner toutes les améliorations apportées au service périscolaire : les employées d'un autre temps, strictes et peu respectueuses des enfants ne sont plus présentes à la cantine (quel soulagement), l'organisation des temps de garderie gratuite semble être parfaitement adaptée pour les enfants et est très confortable pour la dépose/récupération par les parents. Et comme d'habitude, la réactivité de Véronique est un plus non négligeable.

Puisqu'en général, le moindre désagrément est vite pointé du doigt, il me semblait absolument nécessaire de souligner les points forts de cette année scolaire à la maternelle, et encore, j'en oublie, c'est certain.

Merci à tous ceux qui ont rendu cette année fluide, agréable pour nous parents, et passionnante pour nos enfants. Pauline, Marion et Isabelle ont mérité de bonnes vacances reposantes (même si on sait tous que les vacances des profs ne sont pas vraiment des vacances) et toute notre gratitude pour avoir mené cette année avec tant d'énergie et de passion dans un environnement sain et sécurisé.

Bravo à tous/toutes, merci et à l'année prochaine

La directrice remercie l'ensemble des participants du Conseil et elle remercie également à son tour toute l'équipe éducative (enseignantes et ATSEM) pour leur investissement, leur engagement et leur soutien pour cette première année de direction.

La séance est levée à 19h47 par le conseil.

La prochaine date sera en octobre 2026 après les élections des parents d'élèves.

La Directrice - Mme ANDRE Marion

Directrice

Ecole Maternelle

Chemin de Sonnaz

73420 VOGLANS

Tél. 04 79 54 42 99



Les représentants des Parents d'élèves



La secrétaire de séance – Mme BOURLES

Enseignante



La Mairie

